
REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MBOMA BP. 23

NGUELEMENDOUKA

SECRETARIAT GENERAL

DECISION N° 001/D/C-MMa/2018

EAST REGION

UPPER-NYONG DIVISION

MBOMA COUNCIL P. O. BOX. 23

NGUELEMENDOUKA

GENERAL SECRETARY

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-Mma/CDPM-HN/2018 du 28/08/2018 lancé en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Mboma (Bengond-Ntsimbou ; Ngoumou-Bangoué- et autres voiries), Département du Haut Nyong, Région de l'Est.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA,

- Vu La Constitution ;
Vu Le Décret N° 95/082 du 25 Avril 1995 portant création de la Commune de MBOMA
Vu la loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation.
Vu la loi n° 2004/18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes.
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018, portant Code des Marchés Publics
Vu Le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur MBOKE Godlive NTUA, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département du Haut-Nyong ;
Vu l'arrêté N° 00115/A/MINATD/DCTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection de Sa Majesté FOUDA FOUDA FREDERIC en qualité de Maire, et de ses adjoints de la commune de Mboma, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, à l'issue des élections du 30 septembre 2013.
Vu La Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à son exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2018
Vu les crédits transférés par l'Etat à la Commune de Mboma, au titre de l'Exercice 2018 à la commune de Mboma ;
Vu Le rapport d'analyse des offres suite au dépouillement des offres de l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-Mma/CDPM-HN/2018 du 28/08/2018 lancé en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Mboma;

Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : L'Entreprise Ets DIPROPRI Plus, BP 35611 Yaoundé, Tel : 222 31 62 83 / 699 88 02 19, est déclarée adjudicataire du Marché relatif aux travaux d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Mboma (Bengond-Ntsimbou ; Ngoumou-Bangoué- et autres voiries), Département du Haut Nyong, Région de l'Est, objet de l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-Mma/CDPM-HN/2018 du 28/08/2018 lancé en procédure d'urgence.

- Montant du Marché : 99.533.514 Fcfa (quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille cinq cent quatorze francs CFA)
- Délai d'exécution : Quatre (04) mois.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

10 SEPT 2018

Mboma, le _____

LE MAIRE



Ampliations :

- Maitre d'Ouvrage ;
- CC/ARMP-Est ;
- SPM ;
- Pdte/CDPM-HN (pour infirmation)
- Intéressé ;
- Affichage ;

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX-TRAVAIL-PATRIE

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MBOMA BP. 23

NGUELEMENDOUKA

SECRETARIAT GENERAL

REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WOK-FATHERLAND

EAST REGION

UPPER-NYONG DIVISION

MBOMA COUNCIL P. O. BOX. 23
NGUELEMENDOUKA

GENERAL SECRETARY

COMMUNIQUE N°001/C/C-Mma/2018

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-Mma/CDPM-HN/2018 du 28/08/2018 lancé en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Mboma (Bengond-Ntsimbou ; Ngoumou-Bangoué- et autres voiries), Département du Haut Nyong, Région de l'Est.

Lot unique.

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Mboma

Financement : BIP MINTP, Exercice 2018.

Le Maire de la Commune de Mboma, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, communique :

Par Décision N001/D/C-Mma/2018 du 10/09/2018, et conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres susmentionné, le résultat de la consultation se présente ainsi qu'il suit :

N° Lot	Attributaire	Montant TTC	Délai	Observations
Lot unique	Ets DIPROPRI Plus, BP 35611 Yaoundé, Tel : 222 31 62 83 / 699 88 02 19.	99.533.514 Fcfa	04 mois	Qualifié
	Ets VELODROME			Disqualifié lors de la session de dépouillement des offres.

L'entreprise adjudicataire est invitée à se présenter à la Mairie de Mboma pour la souscription du projet de la Lettre Commande.

Par ailleurs, l'entreprise non retenue est priée de passer retrier ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué qui tient lieu de main levée de sa caution de soumission, à la Mairie de Mboma. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Mboma, le 10 SEPT 2018

Ampliations :

- Maitre d'Ouvrage ;
- CC/ARMP-Est ;
- SPM ;
- Pdte/CDPM-HN (pour infirmation)
- Intéressé ;
- Affichage ;
- Archives/chrono

Le Maire,

Autorité Contractante

